



RAPPORT DE GESTION

POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020

(Périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2020)

Le 15 juin 2020

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2020, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2019.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes afférentes de la Société pour le troisième trimestre de l'exercice 2020 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 15 juin 2020. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités; au climat économique mondial relativement au secteur minier; à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation. Ils ne sont pas des garanties de performance future et comportent des risques et des incertitudes qui sont difficiles à contrôler ou à prévoir. Les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement, comprennent la capacité des régions dans lesquelles la Société exerce ses activités de gérer et de faire face aux répercussions du COVID-19, l'incidence des mesures prises par ces régions pour contrôler la diffusion du COVID-19 sur les activités de la Société et les implications économiques et financières du COVID-19 pour la Société.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même en raison d'événements futurs ou de tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par

les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société, datée du 18 septembre 2019, figurant sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que le COVID-19 était une pandémie mondiale. Les gouvernements ont réagi à l'épidémie du COVID-19 en en mettant en œuvre des mesures d'urgence pour minimiser la propagation de la maladie, y compris la fermeture temporaire d'entreprises jugées non essentielles. Ces mesures ont causé d'importantes perturbations économiques, ainsi que la volatilité des marchés boursiers, des prix des produits de base et des taux de change.

Les activités d'Orbit Garant ont été considérablement touchées par ces mesures à compter de la fin de son troisième trimestre de l'exercice 2020 (« T3 2020 »), alors qu'un certain nombre de projets de forage ont été suspendus ou reportés. Au Québec, en raison de l'ordonnance du gouvernement provincial visant à réduire au minimum les activités commerciales non essentielles, les activités de la Société ont été suspendues du 24 mars 2020 au 20 avril 2020, date à laquelle elle a été autorisée à reprendre de façon graduelle et supervisée. De plus, l'activité de forage sur certains projets dans le territoire du Nunavut et en Ontario a été temporairement réduite ou suspendue. Les opérations de forage d'Orbit Grant à l'international ont également été affectées, soit en raison des restrictions gouvernementales, soit des décisions des clients de réduire ou de retarder certains projets dans cet environnement difficile.

Orbit Garant considère que la santé et la sécurité de son personnel, de ses clients, de ses fournisseurs et des collectivités dans lesquelles elle opère est une priorité absolue. La Société a mis en œuvre des mesures de précaution en matière de santé et de sécurité dans l'ensemble de ses activités, fondées sur les recommandations ou les directives, émises par les autorités de santé publique et les gouvernements des diverses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités.

La direction a pris plusieurs mesures pour atténuer l'impact économique du COVID-19 sur ses activités et ses opérations. Pour assurer d'Orbit Garant a la capacité continue d'acquitter de ses obligations financières et contractuelles, la Société: i) a fait une demande de subventions gouvernementales et d'aides mises à sa disposition par divers gouvernements en réponse au COVID-19 (ii) a retravaillé sa structure de coûts et reporté les dépenses non essentielles (iii) a pris des dispositions avec Exportation et développement Canada (« EDC ») afin de suspendre temporairement les paiements de principal et d'intérêts sur ses dettes de EDC jusqu'en octobre 2020 (voir la note 18 dans les états financiers du T3 2020) et (iv) a pris des dispositions avec la Banque Nationale du Canada (« BNC ») pour modifier les clauses restrictives de sa Facilité de Crédit principale (la « Facilité de Crédit ») applicables au T3 2020 et aux trimestres futurs. La Société estime qu'à la suite de ces mesures, elle continuera de respecter ses obligations en vertu de ses accords de dette et disposer de ressources suffisantes afin de poursuivre ses activités.

Sur le plan opérationnel, la Société a entrepris plusieurs initiatives pour réduire les coûts et gérer sa position de liquidité au cours de la période actuelle de réduction des activités de forage. Il s'agit notamment d'une réduction importante des dépenses en capital, d'une baisse des achats d'articles en stock et d'un programme visant à réduire progressivement les niveaux globaux des stocks. Il est important de noter que ces mesures ont été mises en œuvre sans affecter la capacité de la société à accélérer ses activités. De plus, à compter du 1er avril 2020, la direction et les administrateurs d'Orbit Garant ont accepté une réduction temporaire de 15% de leur rémunération afin de soutenir la Société.

Au 31 mars 2020, Orbit Garant n'avait enregistré, ni reçu aucun avantage lié au programme de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSCU »). La Société s'attend à recevoir et enregistrer un avantage de ce programme au cours du prochain trimestre.

L'impact à long terme du COVID-19 est inconnu. Bien que la direction soit encouragée à voir les gouvernements ouvrir graduellement les économies canadiennes et autres, on ne sait pas si et quand l'activité de forage de la Société atteindra les niveaux d'avant la pandémie. La direction continuera de surveiller attentivement la situation. Dans le cadre de son plan de continuité des activités, la Société continue de gérer sa structure de coûts variables et ses liquidités pour soutenir son niveau d'exploitation réduit au cours de cette période, tout en maintenant la souplesse nécessaire pour reprendre ses activités normales à mesure que les restrictions sont levées, que les projets de forage des clients reprennent et que les conditions économiques générales s'améliorent. En examinant l'impact du COVID-19, la Société croit qu'elle est positionnée pour le succès à long terme.

SOMMAIRE DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020

- Les produits ont diminué de 3,8 % à 36,0 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2020 (« T3 2020 »), comparativement à 37,4 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2019 (« T3 2019 »)
- La marge brute s'est établie à 3,5 % comparativement à 8,2 % au T3 2019
- La marge brute ajustée (excluant la dotation aux amortissements)⁽¹⁾ s'est établie à 10,2 %, comparativement à 14,3 % pour le T3 2019
- Le BAIIA⁽¹⁾ était de 0,4 M\$ comparativement à 1,4 M\$ au T3 2019
- La perte nette était de 3,4 M\$, ou 0,09 \$ par action, comparativement à une perte nette de 1,4 M\$ ou 0,04 \$ au T3 2019
- Au total 358 580 mètres ont été forés au cours du T3 2020, comparativement aux 361 642 mètres forés au cours du T3 2019.

(1) Se reporter à la rubrique « Rapprochements des mesures financières non conformes aux IFRS »

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant (TSX: OGD) est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage minier, avec 231 appareils de forage et plus de 1 200 employés. Ayant son siège social à Val-d'Or au Québec, la Société fournit des services de forage souterrain et de surface au Canada et à l'international à des entreprises minières majeures, intermédiaires et juniors, à chaque étape de l'exploration minérale, du développement minier et de la production. Orbit Garant fournit également des services de forage géotechnique et de forage de puits aux sociétés minières ou d'exploration minière, aux cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et aux agences gouvernementales. La majeure partie des activités commerciales d'Orbit Garant sont actuellement menées au Canada. La Société a des bureaux régionaux et des installations à Sudbury en Ontario et à Moncton au Nouveau-Brunswick pour appuyer ses activités commerciales canadiennes. Orbit Garant a travaillé sur des projets à l'international aux États-Unis, au Mexique, en Guyane, au Chili, en Argentine, au Kazakhstan, au Burkina Faso, au Ghana et au Libéria. La Société a établi des filiales d'exploitation à l'international à Winnemucca, (Nevada) aux États-Unis, à Santiago au Chili; à Buenos Aires en Argentine; à Lima au Pérou; à Georgetown en Guyane; à Ouagadougou au Burkina Faso; et à Takoradi au Ghana, pour soutenir ses opérations internationales.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement avec sa filiale Soudure Royale située à Val-d'Or au Québec, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et des tiers. Soudure Royale procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services et de matériel de forage. Orbit Garant concentre ses activités sur le « forage spécialisé », c'est-à-dire des projets de forage qui sont réalisés dans des endroits éloignés ou dont, selon la direction, la portée, la complexité ou la nature technique ne permettent pas qu'ils soient entrepris par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (qui englobe les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2020 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage traditionnel, ont représenté environ 45 % des produits totaux de la Société, comparativement à 60 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019;
- Environ 69 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 31 % étaient attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités;
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 57 % et 43 % des produits de la Société.
- Environ 82 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par l'intermédiaire de projets avec de grandes et moyennes sociétés minières, comparativement à 85 % durant les neuf premiers mois de l'exercice 2019. Orbit Garant conclut généralement des contrats de forage avec de grandes et moyennes sociétés minières d'une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 79 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage au Canada, tandis qu'environ 21 % ont été générés par des contrats de forage à l'international.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières, y compris l'exploration, la mise en valeur et la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés d'exploitation minière et d'exploitation minière en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière d'innovation technologique et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation à son personnel afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et d'accroître la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition d'Orbit Garant Chile S.A. (« OG Chile ») basée à Santiago, au Chili, réalisée par la Société en décembre 2015 et l'acquisition des opérations de forage de Projet Production International BF S.A. (« PPI »), à Ouagadougou, au Burkina Faso en octobre 2018;
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'international, à l'industrie minière à chaque étape du développement minier, de l'exploration jusqu'à la production. Les clients se divisent en trois types de sociétés minières : les grands producteurs, les moyennes et les petites sociétés d'exploration (qui se concentrent généralement sur l'exploration seulement). Les budgets des sociétés minières pour des services de forage externes, tels que ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix des métaux ferreux (fer) et non ferreux (métaux

précieux et de base) ainsi que par la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur et/ou les activités minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, y compris la demande mondiale pour les bijoux en or et la demande d'investissement et dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles.

Le prix de l'or a considérablement augmenté au cours des 12 derniers mois. Au moment du présent rapport, le prix au comptant de l'or était d'environ 1 726 \$US l'once, ce qui représente une augmentation d'environ 29 % par rapport à l'année précédente et une augmentation d'environ 65 % par rapport à son prix de cinq ans à son plus bas niveau des cinq dernières années fin 2015.

Métaux de base

Les prix des métaux de base reflètent généralement la conjoncture économique mondiale, car ces métaux sont principalement utilisés dans les applications d'infrastructure industrielles et de fabrications. La demande des marchés émergents, en particulier la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. À mesure que les marchés émergents progressent dans leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles s'élargissent. De plus, les résidents deviennent généralement plus aisés, ce qui entraîne une augmentation de la demande de produits manufacturés.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Les prix au comptant de l'aluminium, du cuivre et du zinc sont plus bas qu'il y a 12 mois, tandis que les prix au comptant du nickel sont plus élevés. Le prix au comptant du cuivre, le métal largement considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était d'environ 2,63 \$ US la livre il y a un an et, au moment du présent rapport, il était d'environ 2,59 \$ US la livre, soit une baisse de 1,5 %. Les prix au comptant des métaux de base se situent actuellement près du milieu de leurs fourchettes de prix respectives sur cinq ans, tandis que les prix au comptant de l'aluminium, du plomb et du zinc se situent actuellement près de l'extrémité inférieure de leur fourchette respective des prix des cinq dernières années.

Minerai de fer

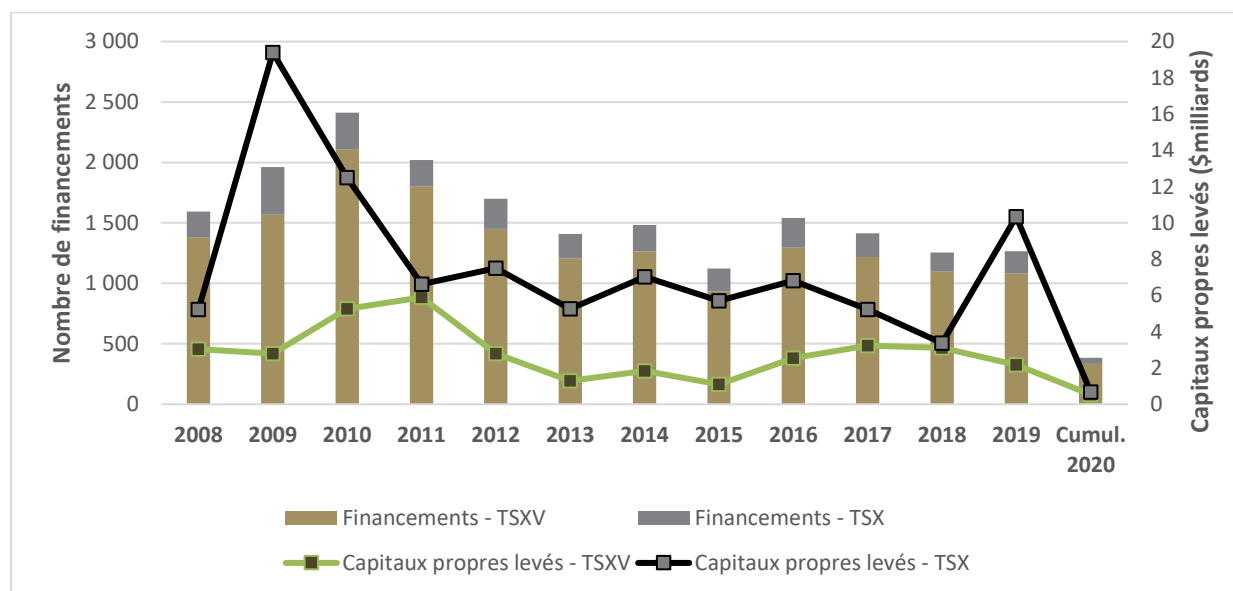
Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale d'acier, puisque plus de 95 % du minerai de fer extrait est utilisé pour fabriquer de l'acier. En tant que plus grand consommateur et producteur mondial d'acier, la Chine est largement considérée comme ayant le plus d'influence sur les prix mondiaux du minerai de fer. L'urbanisation continue de la population mondiale, en particulier en Chine et en Inde, les pays les plus peuplés du monde, alimente la consommation mondiale d'acier, et la demande à long terme devrait continuer à augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, les disparités à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Au moment du présent rapport, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 103 \$ US la tonne, comparativement à environ 106 \$ US la tonne il y a un an. Le prix au comptant du minerai de fer se situe actuellement au-dessus de la fourchette de ses cinq dernières années, mais en dessous des 123 \$ US la tonne, un sommet des cinq dernières années.

Intervenants du marché

Le secteur minier a commencé à se remettre d'un ralentissement prolongé au début de 2016. Les prix des métaux ont augmenté, ce qui a fait grimper les valorisations des actions minières et l'augmentation de l'activité de financement. Bien que le secteur minier dans son ensemble soit actuellement en meilleure position par rapport au début de la reprise, la performance récente du secteur a été mitigée. Le prix de l'or s'est raffermi au cours des 12 derniers mois,

se négociant récemment à son plus haut niveau depuis 2012. Par conséquent, les évaluations d'actions des sociétés minières aurifères ont augmenté de façon significative, comme en témoigne l'augmentation d'environ 54 % d'une année à l'autre de l'indice mondial de l'or S&P/TSX (du 12 juin 2019 au 12 juin 2020). Toutefois, la performance des métaux de base a été plus faible au cours de la même période et la performance des actions des sociétés minières de métaux de base a généralement pris du retard par rapport aux sociétés minières aurifères. En mars 2020, les prix des métaux de base ont fortement baissé, la pandémie de COVID-19 ayant eu un impact négatif sur l'économie mondiale. Les prix ont par la suite rebondi par rapport aux creux atteints au cours de ce mois, mais restent inférieurs par rapport à il y a 12 mois. L'indice mondial des métaux de base selon l'intelligence mondiale sur les marchés (S&P Global Market Intelligence), S&P/TSX a diminué d'environ 18 % du 12 juin 2019 au 12 juin 2020,

Financements du secteur minier TSX/TSX-V (2008 jusqu'au quatre mois terminés le 30 avril 2020)



Bien que l'activité de financement minier ait été plus forte au cours des quatre premiers mois de l'année civile 2020 par rapport à la même période en 2019, elle a été plus faible que les périodes comparables en 2018 et 2017. Selon le Groupe TMX, les sociétés minières inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») ont complété 385 financements au cours des quatre premiers mois de 2020, ce qui a permis d'amasser 1,2 milliard de dollars. Au cours de la même période en 2019, ces entreprises ont réalisé 353 financements qui ont permis d'amasser 851 M\$. À titre de comparaison, 448 financements miniers ont permis d'amasser 2,9 milliards de dollars au cours des quatre premiers mois de 2018, et de 505 financements miniers qui ont permis de recueillir 2,6 milliards de dollars au cours des quatre premiers mois de 2017, selon le Groupe TMX.

Un rapport de la société « S&P Global Market Intelligence Metals and Mining Research » (mai 2020) indique que le financement minier mondial s'est élevé à 376 M\$US en avril 2020, soit une augmentation de 21 % par rapport à 311 M\$US en mars 2020. S&P a noté que les petites et moyennes sociétés minières ont pu accumuler des fonds au cours du mois malgré la fermeture mondiale des économies nationales en raison de la pandémie de COVID-19. Trois des cinq plus importants financements miniers de 2020 ont été achevés en avril et tous ont été complétés par des entreprises qui n'étaient pas encore en production.

Selon les recherches du rapport « S&P World Exploration Trends 2019 » (mars 2020), les budgets mondiaux d'exploration des métaux non ferreux étaient estimés à 9,8 milliards de dollars en 2019. Cela représente une baisse de 3 % comparativement à 2018, une augmentation de 15 % comparativement à 2017, et une augmentation de 36 % comparativement à 2016. Les augmentations annuelles des budgets mondiaux d'exploration non ferreux en 2017 et

2018 ont fait suite à quatre années consécutives de baisse des dépenses. L'indice des valeurs S&P s'attend à ce que les budgets mondiaux d'exploration des métaux non ferreux demeurent relativement stables en 2020 comparativement à 2019, les gains des dépenses d'exploration aurifère devant être compensés par une baisse de l'exploration d'autres produits de base.

RÉSULTATS GLOBAUX

Résultats d'exploitation du troisième trimestre terminé le 31 mars 2020

TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS * (en millions de dollars)	Exercice 2020 3 ^e trimestre	Exercice 2019 3 ^e trimestre	Variation en 2020 comparativement à 2019
Produits *	36,0	37,4	(1,4)
Bénéfice brut *	1,3	3,1	(1,8)
Marge brute (%)	3,5	8,2	(4,7)
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	10,2	14,3	(4,1)
Perte nette *	(3,4)	(1,4)	(2,0)
Perte nette par action ordinaire	- de base (\$) (0,09)	(0,04)	(0,05)
	- dilué(e) (\$) (0,09)	(0,04)	(0,05)
BAIIA * ⁽²⁾	0,4	1,4	(1,0)
Mètres forés	358 580	361 642	(3 062)

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

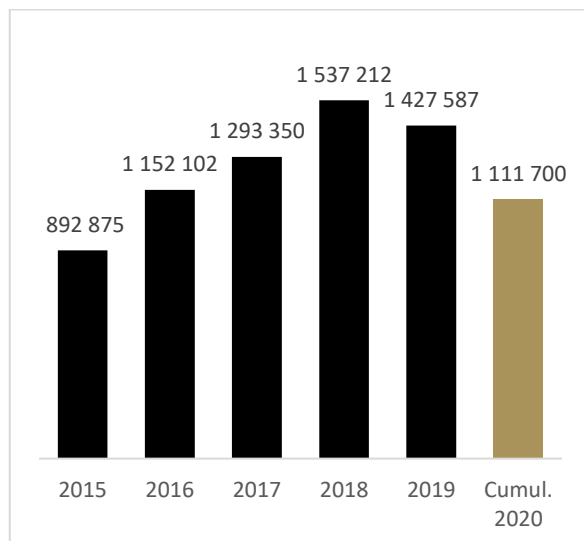
⁽²⁾ Le BAIIA est défini comme le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

À compter de la mi-mars 2020, les activités de la Société ont été affectées négativement par la pandémie de COVID-19, car l'activité sur certains projets a été réduite, tandis que certains projets ont été suspendus. La pandémie a eu un impact sur toutes les régions dans lesquelles la Société exerce ses activités. Au Québec, toutes les activités de forage ont été suspendues entre le 24 mars 2020 et le 20 avril 2020 en raison de l'ordonnance du gouvernement provincial visant à réduire au minimum les activités commerciales non essentielles. De plus, l'activité de forage sur certains projets dans le territoire du Nunavut, en Ontario, et les activités à l'international de la Société ont été réduites ou temporairement suspendues. Les activités de forage international d'Orbit Garant ont également été affectées négativement, soit en raison des restrictions gouvernementales ou des décisions des clients de réduire ou de retarder certains projets dans cet environnement difficile. La Société n'a pas enregistré ni reçu d'avantage lié au programme SSCU au T3 2020, mais elle s'attend à recevoir et enregistrer un avantage de ce programme au prochain trimestre.

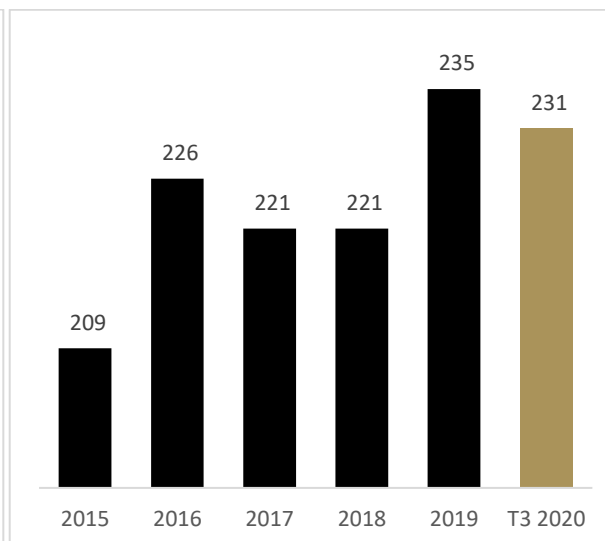
Au cours du T3 2020, Orbit Garant a foré 358 580 mètres, comparativement aux 361 642 mètres forés au cours du T3 2019. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour le T3 2020 étaient de 100,26 \$, comparativement à 103,27 \$ pour le T3 2019. La baisse des produits moyens par mètre foré est principalement attribuable à une diminution des activités de forage spécialisé à l'international au cours du T3 2020, principalement en raison de l'achèvement d'un important contrat de forage au Chili au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019 et de la baisse de l'activité de forage au Burkina Faso et au Ghana.

Orbit Garant avait 231 foreuses au 31 mars 2020. Au cours du trimestre, Soudure Royale a fabriqué un nouvel appareil de forage informatisé et deux appareils de forage traditionnel. Quatre appareils de forage traditionnels ont été démantelés et un a été vendu. Orbit Garant possède actuellement 43 appareils de forage souterrains équipés de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisée.

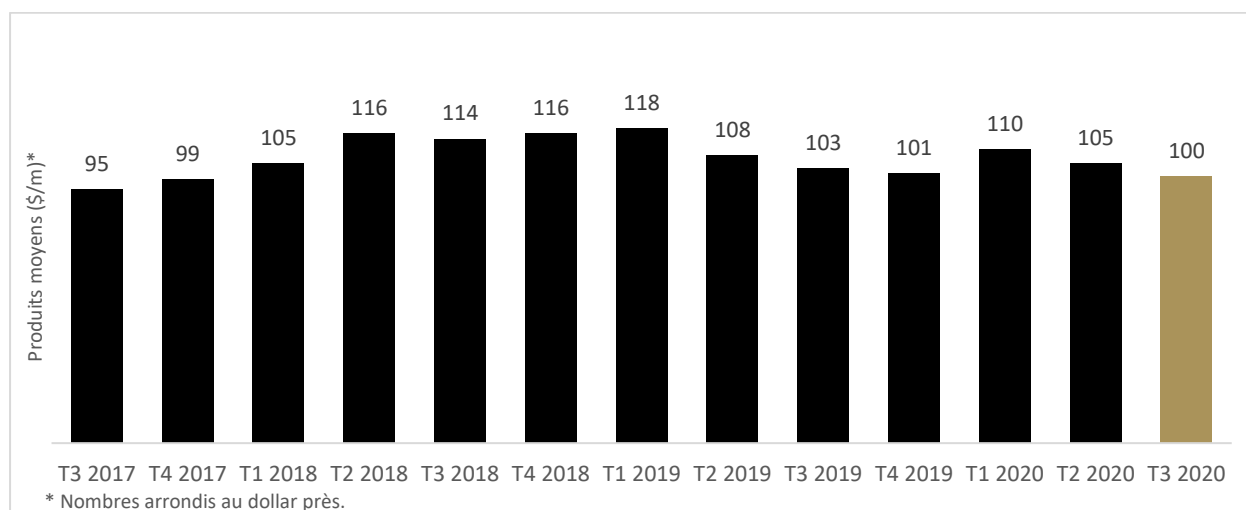
Mètres forés



Nombre de foreuses



Produits moyens par mètre foré



ANALYSE DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020 COMPARATIVEMENT AU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2019

Produits tirés de contrats

Les produits pour le T3 2020 se sont établis à 36,0 M\$, une baisse de 1,4 M\$ ou 3,8 % comparativement à 37,4 M\$ pour le T3 2019. La baisse des produits est principalement attribuable à une diminution des activités de forage à l'international, partiellement compensée par une augmentation des mètres forés au Canada. À compter de la mi-mars 2020, les activités de la Société ont été touchées par la pandémie du COVID-19, ce qui a entraîné une réduction de l'activité de forage dans certains projets et des arrêts temporaires de d'autres.

Les produits au Canada ont été de 28,6 M\$ au T3 2020, une hausse de 3,5 M\$, ou 13,7 % comparativement à 25,1 M\$ au T3 2019. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des mètres forés, malgré les impacts du COVID-19 à partir de la mi-mars. Le mois de mars est généralement très bon pour l'activité de forage au Canada. En fait, malgré l'incidence du COVID-19 à la mi-mars, les produits de la Société au Canada ont augmentés de 13,7 % comparativement à la période de l'exercice précédent.

Les produits à l'international ont été de 7,4 M\$ au T3 2020, comparativement à 12,3 M\$ au T3 2019, une baisse de 4,9 M\$. La baisse est principalement attribuable aux produits plus bas au Chili (4,2 M\$ au T3 2020 comparativement à 7,6 M\$ au T3 2019), résultant de l'achèvement d'un contrat de plusieurs années au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019 et une baisse des produits au Burkina Faso et au Ghana attribuable à une baisse des activités de forage. La Société estime que les récentes manifestations civiles au Chili et des problèmes de sécurité régionale au Burkina Faso au cours du T2 2020 ainsi que les impacts du COVID-19 à partir de la mi-mars ont entraîné des retards ou des interruptions de projets de forage dans ces pays au cours du T3 2020.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut au T3 2020 s'est chiffré à 1,3 M\$, comparativement à 3,1 M\$ au T3 2019. La marge brute était de 3,5 % comparativement à 8,2 % pour le T3 2019. Une dotation aux amortissements totalisant 2,4 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T3 2020, comparativement 2,3 M\$ au T3 2019. La marge brute ajustée, à l'exclusion des charges d'amortissement, était de 10,2 % au T3 2020, comparativement à 14,3 % au T3 2019. La baisse du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à l'achèvement d'un important contrat de forage au Chili au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019 et à une baisse de l'activité de forage au Burkina Faso, au Ghana et les impacts du COVID-19 à partir de la mi-mars. La marge brute a également été affectée négativement par les coûts de démobilisation attribuables à la fin de deux contrats importants au cours du T3 2020.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs étaient de 4,0 M\$ (ce qui représente 11,1 % des produits) au T3 2020, comparativement à 4,2 M\$ (ce qui représente 11,1 % des produits) au T3 2019. Les frais généraux et administratifs au T3 2019 comprennent 0,2 M\$ attribuable aux coûts d'acquisition des activités de forage de PPI au Burkina Faso. Il n'y a pas eu de tels coûts au T3 2020.

Résultats d'exploitation

La perte d'exploitation du T3 2020 était de 2,0 M\$ comparativement à une perte d'exploitation de 0,2 M\$ au T3 2019.

La perte d'exploitation liée au forage au Canada était 0,5 M\$ comparativement à une perte d'exploitation de 1,8 M\$ au T3 2019, reflétant une hausse des activités de forage.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 1,5 M\$, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 1,6 M\$ au T3 2019. Cette perte d'exploitation est principalement attribuable à une baisse des activités de forage spécialisé.

Gain (perte) de change

Le gain de change était de 0,3 M\$ au T3 2020, comparativement à une perte de change de 0,3 M\$ au T3 2019.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissement (« BAIIA ») était de 0,4 M\$ au T3 2020, comparativement à 1,4 M\$ au T3 2019.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme, des obligations locatives et les charges bancaires se sont élevées à 0,7 M\$ au T3 2020, comparativement à 0,6 M\$ au T3 2019.

Impôt sur le résultat (recouvrement)

L'impôt sur le résultat a été de 0,2 M\$ au T3 2020, comparativement à un recouvrement de 0,6 M\$ pour le T3 2019. L'impôt sur le résultat au T3 2020 a été impacté par des pertes non utilisées.

Perte nette

La perte nette de la Société pour le T3 2020 s'est chiffrée à 3,4 M\$, ou 0,09 \$ par action, comparativement à une perte nette de 1,4 M\$, ou 0,04 \$ par action, au T3 2019. La baisse des bénéfices bruts et des marges des opérations à l'international, tel que discuté ci-haut, a contribué à une hausse de la perte nette de la Société pour le T3 2020.

NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 MARS 2020 PAR RAPPORT AUX NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 MARS 2019

NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 MARS * (en millions de dollars)	Exercice 2020 Neuf mois	Exercice 2019 Neuf mois	Variation en 2020 par rapport à 2019
Produits *	117,6	108,4	9,2
Bénéfice brut *	10,6	11,6	(1,0)
Marge brute (%)	9,0	10,7	(1,7)
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	15,1	16,7	(1,6)
Perte nette*	(4,6)	(2,7)	(1,9)
Perte nette par action ordinaire	- de base (\$)	(0,12)	(0,07)
	- dilué(e) (\$)	(0,12)	(0,07)
BAIIA * ⁽²⁾	6,5	5,7	0,8
Mètres forés	1 111 700	989 005	122 695

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

⁽²⁾ BAIIA est défini comme le résultat avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

Revenu des contrats

Les produits ont totalisé 117,6 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2020, soit une hausse de 9,2 M\$ ou 8,5 %, comparativement à 108,4 M\$ pour la même période de l'exercice 2019. La hausse des produits est principalement attribuable à la croissance des activités de forage au Canada. À compter de la mi-mars 2020, les activités de la Société ont été touchées par la pandémie du COVID-19, ce qui a entraîné une réduction de l'activité de forage de certains projets et des arrêts temporaires de d'autres.

Les produits tirés du forage au Canada ont été de 92,6 M\$ pour la période des neuf premiers mois de l'exercice 2020, une hausse de 14,8 M\$ ou 19,0 %, comparativement à 77,8 M\$ pour la même période de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable à la hausse des mètres forés.

Le forage à l'international a généré des produits de 25,0 M\$ au cours des neuf mois de l'exercice se terminant le 31 mars 2020, comparativement à 30,6 M\$, durant la même période de l'an dernier, soit une baisse de 5,6 M\$. Ceci inclut les produits au Chili de 13,4 \$M, comparativement à 20,5 \$M durant la même période de l'exercice précédente. La baisse des produits à l'international est principalement attribuable à la conclusion d'un important contrat au Chili et reflète également une baisse de l'activité de forage au Burkina Faso et au Ghana, partiellement compensé par une hausse des activités de forage en Guyane et en Argentine.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

La marge brute des neuf premiers mois de l'exercice 2020 a été de 10,6 M\$, comparativement à 11,6 M\$ pour la même période de l'exercice 2019. La marge brute a été de 9,0 % comparativement à 10,7 % pour la même période l'année dernière. La dépense d'amortissement de 7,1 M\$ est incluse dans le coût des revenus de contrats pour la période des neuf premiers mois de l'exercice 2020, comparativement à 6,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge brute ajustée, excluant les dépenses d'amortissement, a été de 15,1 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020 comparativement à une marge brute ajustée de 16,7 % à la même période de l'exercice précédent. La hausse du bénéfice brut est principalement attribuable à la hausse des mètres forés au Canada. La baisse du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à une baisse des activités de forage spécialisé à l'international, partiellement compensée par une augmentation des activités de forage au Canada.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont été de 12,5 M\$ (ce qui représente 10,7 % des produits) pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2020, comparativement à 12,9 M\$ (ce qui représente 11,9 % des produits) pour la même période de l'exercice précédent. Les frais généraux et administratifs pour la période de neuf premiers mois de l'exercice 2020 incluent 0,9 M\$ attribuable à l'acquisition et l'intégration relative à PPI comparativement à 0,9 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020.

Résultats d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation pour les neuf premiers mois de l'exercice se terminant le 31 mars 2020 s'est élevé à 1,1 M\$, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 2,1 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019.

Le bénéfice d'exploitation du forage au Canada s'est établi à 4,8 M\$, comparativement à une perte d'exploitation de 2,3 M\$ durant la période comparable de l'exercice 2019, reflétant une hausse des mètres forés.

La perte d'exploitation du forage à l'international s'est élevée à 3,7 M\$, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 4,4 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019. La perte d'exploitation durant les neuf premiers mois de l'exercice 2020 est principalement attribuable à une baisse des activités de forage spécialisé.

Gain (perte) de change

Le gain de change était négligeable pour les neuf premiers mois de l'exercice se terminant le 31 mars 2020, comparativement à une perte de change de 0,3 M\$ durant les neuf premiers mois de l'exercice 2019.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le BAIIA des neuf premiers mois de l'exercice se terminant le 31 mars 2020 était de 6,5 M\$, comparativement à 5,7M\$

à la même période de l'an dernier. Le BAIIA pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020 représentait 5,5 % des produits, comparativement à 5,3 % des produits pour les neuf premiers mois de l'exercice de 2019.

Charges financières

Les frais d'intérêts et les frais bancaires engendrés par la dette à long terme et des obligations locatives pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020 se sont élevés à 2,1 M\$ comparativement à 1,5 M\$ pour la même période de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat (recouvrement)

La charge d'impôt sur le résultat fut de 0,6 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice se terminant le 31 mars 2020, comparativement à la charge d'impôt de 0,5 M\$ pour la même période de l'exercice 2019.

Perte nette

La perte nette pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020 était de 4,6 M\$ ou 0,12\$ par action ordinaire, comparativement à une perte nette de 2,7 M\$ ou 0,07 \$ par action ordinaire pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)	Exercice 2020		Exercice 2019				Exercice 2018		
	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	
Produits tirés de contrats*	36,0	38,3	43,3	44,4	37,4	33,7	37,3	44,5	
Bénéfice brut* (1)	1,3	2,4	6,9	4,7	3,1	2,9	5,6	7,5	
Marge brute (%)	3,5	6,3	16,0	10,6	8,2	8,6	15,0	16,8	
Bénéfice net (perte nette) *	(3,4)	(2,4)	1,1	(0,8)	(1,4)	(1,7)	0,4	3,3	
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$)	- de base	(0,09)	(0,06)	0,03	(0,02)	(0,04)	(0,04)	0,01	0,09
	- dilué(e)	(0,09)	(0,06)	0,03	(0,02)	(0,04)	(0,04)	0,01	0,09

(1) Incluant la dotation aux amortissements liée aux activités

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières payées et l'impôt sur le résultat payé), se sont chiffrés à 0,5 M\$ pour le T3 2020, comparativement à 1,4 M\$ pour le T3 2019.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation a représenté une entrée de trésorerie de 2,5 M\$ T3 2020 comparativement à une entrée de 1,0 M\$ pour le T3 2019. La variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation pour le T3 2020 est principalement attribuable à une hausse des

créditeurs de 1,1 M\$ et une baisse des stocks de 1,5 M\$, partiellement compensé d'une augmentation de 0,1 M\$ des débiteurs et charges payées d'avance.

Activités d'investissement

Les liquidités utilisées dans les activités d'investissement totalisaient 2,7 M\$ au T3 2020, comparativement à 1,7 M\$ au T3 2019. Au cours du T3 2020, 2,8 M\$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles partiellement compensée par une entrée de trésorerie de 0,1 M\$ de la cession d'immobilisations corporelles. Au T3 2019, 1,9 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et partiellement compensé par une entrée de trésorerie de 0,2 M\$ de la cession d'immobilisations corporelles.

Activités de financement

Au cours du T3 2020, la Société a généré 0,8 M\$ grâce aux activités de financement, comparativement à 1,0 M\$ au cours du T3 2019.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des opérations et des emprunts dans le cadre d'une Facilité de Crédit. Le 12 décembre 2018, la Société et la Banque Nationale ont conclu une troisième Facilité de Crédit modifiée et réitérée à l'égard de la Facilité de Crédit et, le 28 juin 2019, la Société et la Banque Nationale ont conclu une modification à la troisième Facilité de crédit modifiée et réitérée. Conformément à la troisième Facilité de Crédit modifiée et réitérée, telle qu'amendée, la Facilité de Crédit se compose d'une Facilité de Crédit renouvelable de 35,0 M\$ et d'une Facilité de Crédit renouvelable de 5,0 M\$ US garantie par EDC. La durée actuelle de la Facilité de crédit expire le 2 novembre 2021. D'autres modifications ont été effectuées à la Facilité de Crédit, modifiée et réitérée afin de modifier certaines clauses restrictives de nature financière.

La Société a prélevé un montant net de 1,5 M\$ au cours du T3 2020 sur sa Facilité de crédit, comparativement à un remboursement de 2,6 M\$ au T3 2019. La dette à long terme de la Société aux termes de sa Facilité de Crédit, y compris 1,0 M\$US (environ 1,4 M\$) et la tranche à court terme, s'élevait à 31,9 M\$ au 31 mars 2020, comparativement à 25,3 M\$ au 30 juin 2019. Cette augmentation a été contractée pour soutenir les besoins en fonds de roulement et l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Au 31 mars 2020, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 56,0 M\$ comparativement à 55,1 M\$ au 30 juin 2019. Les besoins de la Société en matière de fonds de roulement sont principalement liés au financement des stocks et des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et pour acquitter ses dettes. Les principales dépenses en capital de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Au 31 mars 2020, la Société respectait toutes les clauses restrictives liées à la Facilité de Crédit et à la convention de prêt de EDC.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de sa Facilité de Crédit. Au 31 mars 2020, la Société avait prélevé 31,9 M\$ sur sa Facilité de Crédit (25,3 M\$ au 30 juin 2019).

La disponibilité de la facilité renouvelable principale composant la Facilité de Crédit dépend d'une limite d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des biens immobiliers de la Société. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie des obligations de la Société en vertu de la Facilité de Crédit. De plus, les obligations de la Société en vertu de la Facilité de Crédit renouvelable de 5,0 M\$ US sont garanties par EDC.

La Facilité de Crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société à entreprendre certaines actions sans l'approbation préalable du prêteur, notamment : i) les fusions, liquidations, dissolutions et des modifications de droits de propriété; ii) contracter des dettes supplémentaires; iii) grever les actifs de la Société; iv) accorder des garanties, consentir des prêts et procéder à des investissements et à des acquisitions; v) investir ou conclure des instruments ou contrats dérivés, verser des dividendes ou effectuer d'autres distributions du capital à des parties liées; vi) engager des dépenses en capital excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vendre certains actifs. La Facilité de crédit renferme également un certain nombre de clauses restrictives de nature financière auxquelles la Société doit se conformer. De plus, la Facilité de crédit viendra à échéance le 2 novembre 2021.

Le 20 décembre 2018, la Société a conclu une convention de prêt additionnelle avec EDC pour un prêt à terme d'un montant en capital maximum de 5 150 000 \$ US pour le financement de l'acquisition par la Société de certains actifs de PPI, qui a été conclu le 11 octobre 2018 (« le prêt EDC ». La Société devra rembourser ce prêt en 57 versements mensuels consécutifs à compter de mai 2019, échéant en janvier 2024. Les obligations de la Société au titre du prêt EDC sont garanties par une hypothèque de troisième rang sur l'ensemble des actifs de la Société. Le 21 janvier 2019, un prélèvement initial de 2 575 000 \$ US a été utilisé pour réduire le montant prélevé sur la Facilité de Crédit de la Société. La dette à long terme de la Société au titre de la Convention de prêt EDC, y compris la tranche à court terme, était de 6,0 M\$ au 31 décembre 2019 (3,2 M\$ au 30 juin 2019). Le 9 octobre 2019, Orbit Garant a prélevé un montant de 3,4 M\$ (2 575 000 \$ US) pour financer le paiement final suite à l'acquisition de certains actifs de PPI.

Le 23 avril 2020, la Société et EDC ont pris des dispositions pour qu'entre autres, tous les paiements en capital et les intérêts en vertu des prêts avec EDC soient reportés au 16 octobre 2020 et donc les termes de ces prêts ont été prolongés de six mois.

En mai 2020, Orbit Garant Chile S.A. une filiale en propriété exclusive de la Société, a obtenu deux prêts totalisant CLP\$1,000 million (environ 1,4 M\$) de Banco ScotiaBank. Les prêts portent des intérêts à un taux de 3,5 % par an, ont une durée de 36 mois et sont garantis à 70 % par le gouvernement chilien dans le cadre d'un programme gouvernemental en réponse à COVID-19. Les prêts n'ont pas de remboursements de capital pour les six premiers mois et les intérêts sur cette période seront capitalisés sur la période restante des prêts.

Orbit Garant estime être en mesure de respecter ses obligations en vertu de ses accords de dette et disposer de ressources suffisantes afin de poursuivre ses activités

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 15 JUIN 2020

Nombre d'actions ordinaires	37 021 756
Nombre d'options	3 270 500
Entièrement diluées	40 292 256

Le 4 décembre 2019, la Société a émis 696 000 options à un prix d'exercice de 0,90 \$ l'action. Au cours de l'exercice 2020, 386 000 options ont été annulées.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions entre parties liées

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd (« Dynamitage ») une société dont un administrateur de la Société a des intérêts.

Au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2020 et 2019 Orbit Garant a conclu les transactions suivantes avec Dynamitage et avec des personnes liées à des administrateurs :

*(en milliers de dollars)	31 mars 2020 (3 mois)	31 mars 2019 (3 mois)	31 mars 2020 (9 mois)	31 mars 2019 (9 mois)
Produits*	12	80	45	241
Charges*	37	37	112	115

Au 31 mars 2020, un montant négligeable était à recevoir résultant de ces transactions (30 juin 2019, 0,1 M\$).

Toutes ces transactions entre parties liées effectuées dans le cours normal des affaires ont été mesurées à la valeur d'échange, qui a été établie et acceptée par les parties liées.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

La définition de rémunération des principaux dirigeants et administrateurs inclut les membres de la famille proche des principaux dirigeants et administrateurs et toutes les Sociétés sur lesquelles les principaux dirigeants et administrateurs exercent un contrôle. Les principaux dirigeants ont été identifiés comme étant les principaux dirigeants et les administrateurs de la Société. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent ou qu'ils soient influencés par cette personne dans leur relation avec la Société.

La rémunération comptabilisée au titre de la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs s'élève à 0,3 M\$ et 1,1 M\$ pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2020, respectivement (0,3 M\$ et 1,5 M\$ respectivement pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2019).

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2019 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées, sauf pour l'adoption des nouvelles normes effectives à compter du 1^{er} juillet 2019, tel que mentionné à la note 3. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs externes de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2019. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2019.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur, et la rémunération à base d'actions est mesurée conformément aux IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2019.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 15 juin 2020.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours d'une période sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé non audité à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été appliquées par la Société à compter du 1^{er} juillet 2019 :

IFRS 16 – Contrats de location

La Société a adopté l'IFRS 16, qui remplace l'IAS 17, Contrats de location, pour son exercice annuel débutant le 1er juillet 2019 en utilisant la méthode rétrospective modifiée selon laquelle aucun retraitement de la période comparative n'est exigé. Sous IAS 17, les immobilisations corporelles ont été comptabilisées comme des contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs sous-jacents a été transférée. Tous les autres contrats de location ont été classés en tant que contrats de location-simple. IFRS 16 exige du preneur de comptabiliser des actifs au titre de droits d'utilisation, représentant le droit d'utiliser le bien sous-jacent, ainsi que des obligations locatives, représentant son obligation d'effectuer des paiements. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués au coût, composés de l'évaluation initiale de l'obligation locative correspondante, des paiements de location effectués au plus tard à la date de début et de tous coûts directs initiaux engagés, moins les incitatifs à la location reçus. Ils sont subséquentement amortis sur une base linéaire et réduits de la perte de valeur, s'il y a lieu. S'il est raisonnablement certain que la Société exercera une option d'achat, l'actif sous-jacent est amorti sur sa durée de vie utile estimée. L'actif au titre du droit d'utilisation peut aussi être ajusté pour refléter la réévaluation de l'obligation locative liée. Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyer qui n'ont pas encore été versés, en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat ou, si ce dernier ne peut être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société. Les paiements de location incluent les paiements fixes, moins les incitatifs à la location reçus, les paiements variables qui dépendent d'un index et le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement certaine d'être exercée. Subséquentement, l'obligation locative est évaluée au coût amorti utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et ajustée de l'intérêt et des paiements de location.

Incidence de la transition à IFRS 16 - Contrats de location

Lors de l'adoption de l'IFRS 16, les actifs sous contrats de location-financement ont été reclassés d'immobilisation corporelle à actifs au titre de droits d'utilisation et les passifs sous contrats de location-financement reliés ont été reclassés de la dette à long terme aux obligations locatives, au montant évalué sous IAS 17 au 30 juin 2019. Les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les actifs précédemment classés comme contrats de location-financement sont comptabilisés conformément aux exigences de l'IFRS 16 à partir du 1er juillet 2019.

À la transition, la Société a choisi de mesurer l'actif au titre du droit d'utilisation à un montant égal à l'obligation locative (sujet à certains ajustements) pour les contrats de location classés comme contrats de location-simple sous IAS 17. Par conséquent, la Société a enregistré des obligations locatives de 4,6 M\$ et des actifs au titre de droits d'utilisation de 4,5 M\$, nets des incitatifs de location reportés de 0,1 M\$, incluant les contrats de location précédemment comptabilisés comme contrats de location-financement sous IAS 17. Comme permis par l'IFRS 16, la Société a décidé de ne pas comptabiliser d'obligations locatives et d'actifs au titre de droits d'utilisation pour les contrats à court terme (durée du terme de 12 mois ou moins) et les contrats d'actifs de faible valeur. La Société a également utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée des contrats de location qui contiennent des options d'achat, de renouvellement ou de résiliation et s'est basée sur l'évaluation des provisions pour contrats de location déficitaires selon IAS 37 Provisions, passifs et actifs éventuels, au lieu de procéder à un test de dépréciation.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

Cette interprétation fournit des directives sur la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. L'interprétation exige qu'une entité (i) détermine si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou plutôt regrouper certains d'entre eux, en fonction de ce qui fournit la meilleure prévision du dénouement (ii) reflète une incertitude dans le montant des impôts sur le résultat payable (recouvrable) s'il est probable qu'elle paiera (ou recouvrera) un montant au titre de l'incertitude (iii) évalue une incertitude fiscale au montant le plus probable ou à la valeur attendue, selon la méthode qui fournit la meilleure prévision du montant payable (recouvrable). L'adoption de l'interprétation IFRIC 23 n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

IAS 29 – Information financière dans les économies hyper-inflationnistes

L'Argentine a été désignée économie hyper-inflationniste au 1er juillet 2018, à des fins comptables, en raison de divers facteurs qualitatifs liés à l'environnement économique. Les entités déclarantes sous IFRS sont tenues d'appliquer l'ajustement en fonction de l'inflation, car les conditions applicables sont remplies. La filiale de la Société en Argentine utilise le peso argentin comme monnaie fonctionnelle et, par conséquent, IAS 29 a été appliquée à ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

IAS 29 exige que les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste soient ajustés sur la base d'un indice général des prix approprié pour exprimer les effets de l'inflation et doivent être exprimés en termes d'unité de mesure courante à la fin de la période de clôture. L'ensemble des actifs et passifs non-monétaires doit être corrigé de l'inflation pour refléter leur valeur réelle à la date de clôture. De même, l'état du résultat global (compte de résultat et autres éléments du résultat global) est retraité pour corriger l'inflation constatée sur la période. Les éléments monétaires n'ont pas besoin d'être retraités, puisqu'ils reflètent déjà le pouvoir d'achat à la date de clôture.

La filiale d'Argentine a choisi d'utiliser la méthode de l'index combiné de l'indice des prix de gros (Indice de Precios al Consumidor Nacional ou «IPC» publié par l'institut national de Statistiques et recensement de la République d'Argentine (INDEC) pour mesurer l'impact de l'inflation sur sa situation financière et ses résultats. Le facteur d'ajustement cumulatif du 1er septembre 2019 au 31 mars 2020 était de 27,5 %.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS, et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

BAIIA : Bénéfice net (perte nette) avant intérêts, impôts et amortissements.

Bénéfice brut ajusté : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel et les autres charges d'exploitation, à l'exclusion de l'amortissement.

BAIIA

La direction estime que le BAIIA est une mesure importante aux fins de l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie et des impôts sur le résultat. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'une référence utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trois mois terminés le 31 mars 2020	Trois mois terminés le 31 mars 2019	Neuf mois terminés le 31 mars 2020	Neuf mois terminés le 31 mars 2019
Pette nette de la période	(3,4)	(1,4)	(4,6)	(2,7)
Ajouter :				
Charges financières	0,7	0,6	2,1	1,5
Charge d'impôt sur le résultat	0,2	(0,6)	0,6	(0,5)
Dotation aux amortissements	2,9	2,8	8,4	7,4
BAIIA	0,4	1,4	6,5	5,7

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Bien que le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée ne soient pas des mesures financières définies par les IFRS, la direction estime qu'elles constituent d'importantes mesures, puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société compte non tenue de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

Rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	Trois mois terminés le 31 mars 2020	Trois mois terminés le 31 mars 2019	Neuf mois terminés le 31 mars 2020	Neuf mois terminés le 31 mars 2019
Produits tirés de contrats	36,0	37,4	117,6	108,4
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	34,7	34,4	107,0	96,8
Moins l'amortissement	(2,4)	(2,3)	(7,1)	(6,5)
Charges directes	32,3	32,1	99,9	90,3
Bénéfice brut ajusté	3,7	5,3	17,7	18,1
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	10,2	14,3	15,1	16,7

⁽¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société, datée du 18 septembre 2019, et devrait être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement et défavorablement touchés.

COVID-19

Les activités, les opérations et la situation financière de la Société pourraient être gravement affectées par l'apparition d'épidémies ou de pandémies ou d'autres crises sanitaires, y compris COVID-19.

COVID-19 a eu des répercussions négatives pour la Société et ses clients au T3 2020, et la propagation de l'infection pourrait continuer d'avoir des répercussions sur les clients, les fournisseurs, les commerçants et autres partenaires et avoir une incidence importante sur les activités, les opérations et la situation financière de la société. La mesure à laquelle le COVID-19 aura une incidence sur les activités de la Société, y compris ses opérations et le marché de ses titres, dépendra de l'évolution future, qui sont très incertains et ne peuvent pas être prédits pour le moment, et incluront la durée, la gravité et la portée de l'éclosion et les mesures prises pour contenir ou traiter l'éclosion du COVID-19. En particulier, la propagation continue du COVID-19 ou la résurgence des infections dans les régions qui ont déjà maîtrisé la pandémie pourraient entraîner un ralentissement ou une suspension temporaire des opérations, ou une ré-imposition de restrictions sur le fonctionnement des services non essentiels.

Les risques pour les activités de la Société comprennent, sans limitation, le risque de rupture des contrats importants et des ententes avec les clients, la santé des employés, la productivité du personnel, l'augmentation des primes d'assurance, les limitations des déplacements, la disponibilité d'experts et de personnel de l'industrie, des mesures restrictives prolongées mises en place pour contrôler une éclosion de maladie contagieuse ou autres développements défavorables à santé publique au Canada ou sur l'un des marchés dans lesquels la Société exerce ses activités et autres facteurs qui dépendront des développements futurs au-delà du contrôle de la Société, qui peut avoir un effet important et négatif sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Rien ne garantit que la Société ne verra pas la productivité de sa main-d'œuvre diminuer ou que la Société n'entraînera pas une augmentation des coûts médicaux ou des primes d'assurance en raison de ces risques pour la santé. Dans les circonstances, la Société ou ses clients, fournisseurs et autres partenaires peuvent être forcés de déclarer la force majeure sur certains contrats. De plus, la pandémie du coronavirus pourrait nuire aux économies et aux marchés financiers mondiaux, ce qui pourrait avoir un ralentissement économique qui pourrait avoir un effet négatif sur la demande de services de forage, les perspectives de la Société et sa capacité d'atteindre ses objectifs. La Société continue de surveiller la situation et l'impact que le COVID-19 pourrait avoir sur ses activités.

PERSPECTIVES

Orbit Garant continue de surveiller les conditions du marché dans le secteur minier et l'impact du COVID-19 sur ses activités. On s'attend à ce que la pandémie de COVID-19 ait une incidence négative continue sur les activités de la Société à court terme. Bien qu'Orbit Garant recommence progressivement ses activités au Canada, les activités de la Société continuent d'être limitées sur ses marchés à l'international. On ne peut déterminer quand l'activité de forage d'Orbit Garant atteindra les niveaux pré-pandémiques.

Bien que les conditions du marché puissent fluctuer à court terme, la direction estime que les perspectives à long terme pour le forage dans l'industrie aurifère sont positives, car de nombreuses sociétés minières sont confrontées à une baisse des réserves. Par conséquent, il faudra augmenter les dépenses d'exploration et le nouveau développement minier sera nécessaire pour que l'industrie demeure viable à long terme à mesure que les réserves des mines existantes seront épuisées. L'Intelligence mondiale du marché (S&P Global Market Intelligence) prévoit une baisse de la production mondiale d'or au-delà de 2022 en raison de la baisse des réserves et prévoit que d'ici 2024, plus de 15 % de la production mondiale d'or proviendra de mines qui ne sont pas encore en production. Le prix de l'or étant actuellement à son plus haut niveau depuis 2012, combiné à la baisse des réserves, de nombreuses sociétés minières seront incitées à augmenter les dépenses d'exploration et de mise en valeur des projets aurifères. Orbit Garant est bien positionné pour accroître la demande de services de forage dans le secteur de l'or, car elle génère environ 70 % de son chiffre d'affaires des projets liés à l'or.

Orbit Garant a généré 79 % de ses activités canadiennes aux cours des neuf premiers mois de l'exercice 2020. L'intelligence mondiale du marché (S&P Global Market Intelligence), prévoit que le Canada est le seul grand pays producteur d'or au monde où la production devrait augmenter considérablement au cours des cinq prochaines années. À ce titre, Orbit Garant est bien placée afin de profiter des perspectives positives du secteur de l'exploitation aurifère au Canada. Un autre facteur positif pour les sociétés minières opérant au Canada est la valeur actuelle plus faible du dollar canadien par rapport au dollar américain, car leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et leurs revenus sont libellés en dollars américains. Au moment du présent rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,74 \$ US.

La direction estime que le ralentissement économique mondial actuel causé par COVID-19 pourrait avoir un impact négatif supplémentaire sur la demande et les prix des métaux de base, y compris le cuivre. Toutefois, la direction est encouragée par le récent rebond du prix du cuivre, qui a augmenté d'environ 18 % par rapport à son creux de 2,10 \$US la livre en mars 2020. De nombreux analystes de l'industrie s'attendent à ce que la diminution des réserves de cuivre puisse nécessiter une augmentation de l'activité d'exploration du cuivre au cours des prochaines années.

Orbit Garant a établi des filiales opérationnelles sur les marchés miniers internationaux actifs, incluant l'Argentine, le Burkina Faso, le Chili, le Ghana, la Guyane et le Pérou. Ces activités à l'international offrent une diversification accrue du marché, des clients et des produits de base et ont fourni à la Société une augmentation de l'accès aux marchés pour son activité de forage spécialisé à marge plus élevée. En Amérique du Sud, Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili, en Guyane et en Argentine. En Afrique de l'Ouest, la Société travaille actuellement sur des projets au Burkina Faso et au Ghana.

Bien que la direction reste optimiste quant aux perspectives à long terme de ses marchés internationaux, il y a eu récemment une volatilité politique et des bouleversements civils au Chili et des préoccupations régionales en matière de sécurité au Burkina Faso qui ont retardé ou interrompu certains projets de forage dans ces pays au cours de l'exercice 2020 de la Société. C'était avant la pandémie du COVID-19, qui a encore perturbé la plupart des projets de forage minier de la Société dans ces pays. Bien que la situation politique au Chili demeure incertaine, la Société estime que l'impact de la situation sur les projets de forage minier a maintenant diminué. Alors que les projets de forage d'Orbit Garant au Burkina Faso se situent dans des régions du pays qui ont historiquement connu moins d'incidents de violence, la direction estime que les activités de forage minier dans l'ensemble du pays sont maintenant affectées par des préoccupations en matière de sécurité. La Société continue de surveiller la situation au Burkina Faso et cherche activement des projets de forage dans des juridictions plus stables en Afrique de l'Ouest. La politique d'Orbit Garant est de ne travailler que dans les zones où la sécurité de ses employés peut être convenablement maintenue. La direction continue de suivre de près les développements au Burkina Faso et au Chili.

La direction croit que la technologie exclusive de forage de surveillance et de contrôle informatisé de la Société contribuera de plus en plus à réduire les coûts de main-d'œuvre et de consommables, à améliorer les taux de productivité des foreurs et à améliorer la sécurité. Orbit Garant dispose actuellement de 43 appareils de forage dotés de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisé, qui sont tous actuellement déployés sur des projets clients. Ces appareils de forage nouvelle génération ont réalisé une augmentation significative de la productivité par rapport à celle obtenue à l'aide d'appareils de forage traditionnels. Les clients d'Orbit Garant ont réagi positivement à l'amélioration des performances et du potentiel des nouveaux appareils de forage, ce qui a entraîné des renouvellements de contrats de forage souterrain à plus long terme.

La direction continuera de se concentrer sur la maximisation de la valeur des parties prenantes par : la gestion de sa structure de coûts variables et de sa trésorerie, l'optimisation de l'utilisation des appareils de forage, l'augmentation des taux de productivité, le maintien de l'innovation technologique, le maintien de personnel clé et le maintien de normes rigoureuses en matière de santé et de sécurité au fur et à mesure qu'elle intensifie progressivement ses activités dans les régions qui ont levé les restrictions liées au COVID-19. La Société continuera également d'évaluer les possibilités d'accroître davantage sa présence sur le marché tant au Canada qu'à l'international. En examinant l'impact du COVID-19, la Société croit qu'elle est positionnée pour le succès à long terme.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour les neuf mois terminés le 31 mars 2020, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes et à l'efficacité du processus de contrôles internes de la Société. En conséquence, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que leur conception et leur fonctionnement ont été efficaces pour la période visée par ce rapport.